



mon village SAMATAN



S A M A T A N

NUMÉRO 47 - PRINTEMPS 2024



BRÈVES - ÉDITO P.2-3
ACTUS P.4-5
ENVIRONNEMENT P.6

DOSSIER P.7-10
CULTURE - SPORT P.11
AGENDA P.12

VILLE INONDABLE, VILLE INONDÉE





1



2



3



4



5



6



7



8



9

01. SPECTACLE VIVANT

1^{er} décembre 2023. Samatan fut la capitale du spectacle vivant en réunissant un plateau des équipes artistiques professionnelles du Gers et des Hautes-Pyrénées.

02. 2^{ÈME} FLEUR

1^{er} décembre 2023. Comme annoncé dans le numéro précédent de votre magazine d'information municipal, Samatan a bien remporté sa deuxième fleur du label national « Villes et villages fleuris ».

03. REPAS DES AÎNÉS

6 décembre 2023. 190 convives servis à l'occasion du traditionnel repas de Noël des aînés, organisé par le Centre communal d'action sociale.

04. NOËL DES ENFANTS

20 décembre 2023. Balade en calèche, animations à la médiathèque et séance gratuite au cinéma, avec le soutien des parents d'élèves de l'école Chaze, la municipalité a organisé un Noël pour les enfants de la commune juste avant les vacances scolaires.

05. RÉVEILLON

31 décembre 2023. Nuit de la Saint-Sylvestre réussie pour le Comité des fêtes ! « **Nous avons même refusé du monde** », souligne Cédric Castel, son président. Une performance que les bénévoles entendent bien renouveler.

06. VŒUX

5 janvier. Traditionnelle cérémonie des vœux avec cette année la diffusion d'une rétrospective en images de l'année écoulée.

07. SAINTE-BARBE

27 janvier. La Der des Der comme chef de centre pour le lieutenant Pascal Violeau, et les habituelles décorations pour cette Sainte-Barbe de janvier.

08. UN ARBRE POUR MARTINE

8 février. Plantation d'un tilleul en hommage à l'adjointe Martine Gamot (Mon village Samatan n°46) en présence de son mari, ses proches et ses amis, à la base de loisirs.

09. VISITE D'UNE MINISTRE

9 février. Prisca Thevenot, ministre déléguée en charge du renouveau démocratique et porte-parole du gouvernement, était de passage à Samatan pour visiter France services.



édito

Chères Samatanaises, Chers Samatanais,

Le printemps arrive à grands pas avec une météo capricieuse alternant pluie, froid, douceur, attestant s'il le fallait du dérèglement climatique.

Ce bulletin consacre son dossier au risque lié aux inondations, bien présent à Samatan aussi bien dans le cœur de ville que dans certains quartiers comme la Batcrabère. L'épisode dramatique ayant touché la région des Hauts-de-France doit nous rappeler qu'une partie de notre territoire est inondable en cas de crues de la Save. Nul ne pourra empêcher l'eau de sortir. Ce dossier vous indiquera comment nous nous y préparons afin de protéger au mieux les biens et les personnes.

Le mois de février a été aussi marqué par la visite de France Service (pôle médico-social) par Madame Prisca Thévenot, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée du Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement. Ce projet de guichet unique qui avait mobilisé la municipalité lors du mandat 2014-2020 reste une démarche exemplaire et reconnue.

Vous découvrirez aussi dans ce bulletin les avancées du projet de l'école, la redynamisation de la plage du lac ou encore la préparation de l'accueil des Ramatuellois.

Très bonne lecture,

Hervé Lefebvre
Maire de Samatan

Nouveaux arrivants, faites-vous connaître !

Vous êtes installés à Samatan depuis 2021 ? Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie. En effet, la municipalité veut organiser une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants pour vous présenter en détail Samatan (fin juin/juillet, la date n'est pas encore fixée, ndlr).

Conseil municipal du 18 décembre Bilan de la saison culturelle

Le maire, Hervé Lefebvre, a salué les efforts entrepris par l'équipe culturelle de la ville pour le dynamisme de la commune. **« Nous avions auparavant une salle de spectacle que nous ne gérons pas, sans visibilité. Il aura fallu attendre quatre mandats pour faire vivre cet espace à l'échelle départementale.**

Désormais, nous sommes éligibles à des aides et à des partenariats avec des acteurs qui viennent en soutien de notre équipement. »



Nouvelle signalétique à l'Espace Guy Bordes

En 2025, l'Espace Guy Bordes soufflera ses 20 bougies. Cela peut paraître jeune mais, pour un tel équipement, un lifting s'impose ; notamment la refonte de la signalétique. Plusieurs pistes ont été présentées aux élus pour revigorer le lieu : ajouter de la couleur et des formes organiques à l'intérieur, rendre de l'unité à l'ensemble des bâtiments (médiathèque et salle de spectacle), planches de gommettes pour l'expression, affichage bilingue (français/occitan), signalétique identifiable à l'extérieur, connexion de l'espace à l'ensemble urbain par un marquage au sol, et consolidation du lieu de convivialité (coin café/thé).

Village vacances

Suite à une procédure infructueuse de mise en concurrence pour le renouvellement de la Délégation de service public (DSP), il a été voté un avenant d'un an pour proroger le contrat de DSP actuelle avec l'opérateur Miléade.

Aménagement de la plage du lac

Présentation des pistes pour redynamiser la plage de la base de loisirs (lire page 5).

Élections européennes du 9 juin

Vous avez jusqu'au 1^{er} mai (en ligne : www.service-public.fr) ou 3 mai (format papier) pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vérifiez votre inscription !

Pour cela, rendez-vous sur :

www.service-public.fr

Tout changement d'adresse, même si vous n'avez pas quitté la commune, doit être signalé.

Procuration : cette démarche est entièrement dématérialisée sur

www.maprocuration.gouv.fr

Vous devrez ensuite vous présenter en personne auprès de la gendarmerie pour que son identité soit vérifiée.



Accessibilité des bâtiments publics

La mise en accessibilité des toilettes publiques par le service technique de la ville se poursuit (Mon village Samatan n°42 et 45) avec la création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite à la médiathèque et le réaménagement des sanitaires du bâtiment « guinguette », à proximité de la passerelle.

Toilettes mobiles

Pour une idée nouvelle, c'est une idée nouvelle ! Et un casse-tête en moins pour les associations organisatrices de manifestations dans l'espace public. Le service technique a imaginé et conçu des toilettes publiques mobiles reliées au tout-à-l'égout !

À savoir un modulaire composé de trois WC (dont un pour personnes à mobilité réduite) et trois urinoirs.

Bornes incendie

Suite au renforcement du réseau d'eau potable par le Syndicat des eaux Barousse Comminges Save, trois bornes incendie ont été installées chemin de Soulès. Montant des travaux : 255 000 € HT dont la moitié à la charge de la commune.



Cabanon

Un cabanon de 12m³ a été implanté par le service technique à l'Enclos de l'hôpital pour permettre le rangement du matériel des membres des Jardins partagés.

Sens interdit

La rue du Pradel est interdite à la circulation (sauf pour la livraison des commerçants).

FUTURE ÉCOLE ET ÉCOLE PROVISOIRE



Les travaux de restructuration de l'école Yves Chaze débuteront cet été. Mais d'ici le premier coup de pioche, le service technique de la ville s'active pour préparer le boulodrome qui accueillera le réfectoire et l'Accueil de loisirs associé à l'école (Alae) de l'école provisoire, à la rentrée de septembre (Mon village Samatan n°43). Les abords du futur établissement font quant à eux l'objet d'une réflexion.

PRÉPARATION DU SITE DU BOULODROME

L'installation d'un mur de séparation dans le bâtiment permettra la création d'une salle pour les activités de l'Alae et d'un réfectoire. Autres aménagements : pose d'un lino au sol, réfection de l'électricité et installation d'un chauffage rayonnant au plafond en lieu et place de la chaudière à fioul. À l'extérieur, travaux de terrassement pour créer une cour et permettre l'installation de bâtiments modulaires.

Quant aux boulistes, ils se déplaceront le temps des travaux vers les terrains de l'Enclos de l'hôpital.



ABORDS DE L'ÉCOLE YVES CHAZE

L'accès à l'école étant repensé par la création d'une passerelle au-dessus du canal (Mon village Samatan n°41), cela offre de nouvelles perspectives pour l'aménagement futur des abords actuels, aujourd'hui consacrés à la voiture (circulation et stationnement). En plus d'une végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur, des emplacements favorisant les mobilités douces de façon sécurisée seront créés, tout en tenant compte des spécificités du marché plein vent. L'agence paysagiste-concepteur Dap et le bureau d'étude XMGE ont été retenus pour cette mission.



REDYNAMISATION DE LA PLAGE DU LAC

« Étant donné que l'étude que nous avons menée pour rétablir la baignade n'a pas été fructueuse¹, il faut repenser le lac autrement et dans sa globalité. » Pour Marlène Grebil, adjointe aux finances, pas question de tergiverser plus longtemps : la plage doit être aménagée pour faire vivre le lieu.

Exit le sable, vive l'herbe. Outre la suppression des grillages – déjà effectuée – et du muret, il est prévu **« de remettre du gazon et d'aplanir toute cette surface jusqu'à la guinguette, ce qui permettrait d'offrir un espace plus large pour les repas estivaux du jeudi soir »**. De plus, il est envisagé de démonter le toboggan et de végétaliser le grillage situé au pied du plan d'eau. Cet aménagement comprendra également du nouveau mobilier (bancs, tables de pique-nique et jeux pour enfants) et la guinguette devrait même ouvrir en journée. **« Nous sommes en discussion avec une personne qui proposerait des glaces et des rafraîchissements en journée »**.

À plus long terme, le lieu pourrait accueillir des événements culturels avec l'éventuelle installation d'une structure scénique en bois, comme l'a suggéré, lors du conseil municipal du 18 décembre, le conseiller Christophe Vasseur.

¹ Les conditions de sécurité n'étant plus remplies pour la baignade dans le lac (Mon village Samatan n°46 – et discours du maire lors de la cérémonie des vœux, disponible sur www.samatan-gers.com).

VITRINES



TANNAT & CARIGNAN

Émilie Pietre, qui a repris la cave du village, propose également des arts de la table et de l'épicerie fine.
4, rue Belleforest.
Tél. : 05 62 62 00 30



KP SERVICES SAVÈS

Karine Taupiac (photo) et Patricia Rouquet vous proposent de l'aide à la personne, des services du quotidien (ménage, jardinage...) et du soutien scolaire.
1296, route de Toulouse
Tél. : 06 74 76 76 30
ou 06 60 10 43 12
kp.services.saves@orange.fr
kpservicesaves3.webnode.fr

CC SAVÈS

Énergies renouvelables

Panneaux photovoltaïques en toiture, en ombrière ou au sol, hydroélectricité, géothermie, méthanisation... Lors du conseil communautaire du 5 février, les élu(e)s du Savès ont échangé sur le devenir énergétique du territoire à l'occasion du point concernant les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) définies par les communes (lire aussi page 6). Des échanges qui ont permis au président Hervé Lefebvre de rappeler l'urgence de la transition énergétique qui passera nécessairement par **« un mix-énergétique »** et une politique de sobriété.

CTG

En décembre de cette année, la Communauté signera avec la Caisse d'allocations familiales la Convention territoriale globale (CTG) pour la période 2024-2029. Cette démarche définit un cadre politique pour mener à bien des politiques en direction des populations dans des domaines aussi divers que la santé, la mobilité, la jeunesse...



Transition écologique

« Jeunes 2050 », c'est l'intitulé d'un projet pour les sensibiliser au changement climatique. Mené de concert avec des professeurs du collège Belleforest, des agents de la Communauté sont allés au contact des élèves le 5 février pour les informer sur les impacts environnementaux de l'industrie de la mode et de l'utilisation excessive des outils numériques. D'autres actions seront menées en ce sens pour faire prendre conscience aux jeunes que leur avenir s'écrit actuellement.

Moustique tigre

L'*Aedes albopictus*, plus connu sous le nom de moustique tigre, s'adapte avec une facilité déconcertante à notre climat. Arrivé en 2004, à Menton (Alpes-Maritimes), il sévit désormais dans 71 départements. Son pouvoir de nuisance ne se limite pas à l'inconfort des piqûres... *Aedes albopictus* est capable de transmettre des maladies encore rares dans nos contrées, comme la dengue, le chikungunya et le virus Zika. Des maladies qui évoquent des pays lointains et chauds...

« Le moustique, comme tous les insectes, est incapable de réguler sa température interne, donc le réchauffement du climat a nécessairement un impact sur son cycle de vie », assure Anna-Bella Falloux, professeure en entomologie médicale et cheffe de l'unité Arbovirus et insectes vecteurs à l'Institut Pasteur. 65 cas de dengue autochtones (contamination sur le territoire métropolitain) ont été comptabilisés au cours de l'été 2022.

Comment se protéger ?

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, encombrants, etc.) ; vider les récipients contenant l'eau (arrosoir, soucoupe, etc.) ; changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine ; vérifier le bon écoulement des gouttières ; couvrir les réservoirs d'eau (récupérateur eau de pluie, citernes, etc.).

« Mais il n'existe pas de solution miracle. Il faut avant tout une mobilisation sociale, apprendre aux habitants à se protéger et à réduire les gîtes larvaires », explique Johanna Fite, de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

Plus d'infos : <https://www.samatan-gers.com/environnement/gare-aux-moustiques/>

Propreté du marché

Depuis le 12 février, les commerçants non sédentaires du marché plein vent ont l'obligation d'emporter leurs déchets et de nettoyer le sol sur le périmètre de leur emplacement.



Énergies renouvelables

LA VILLE VERS LA TRANSITION

En 2020, la France était le seul pays à ne pas avoir atteint le chiffre fixé en 2009 par l'Union européenne de 23% de part de renouvelables dans la production énergétique.

Notre pays prévoit que d'ici 2030, 33% de son énergie sera d'origine renouvelable (19,1% actuellement), tandis que la commission européenne a fixé un objectif de 44% à tous les pays de l'Union.

La loi du 10 mars 2023 pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire. À l'échelle de notre commune, cela s'est concrétisé par une cartographie des Zones d'accélération de production des énergies renouvelables (ZAE nR) pour prioriser l'implantation éventuelles de projets d'énergies renouvelables.

Quelles sont ces énergies ?

Solaire. Les toitures des bâtiments peuvent se couvrir de panneaux photovoltaïques. L'Agence régionale énergie climat étudie actuellement la faisabilité d'implanter des ombrières munies de panneaux dans les lieux suivants : parking de la grande surface et celui du lac (hors stationnement des camping-cars), boudrome et terrains de tennis. **Méthanisation.** Possibilité pour les exploitations agricoles de développer cette ressource par la création d'unités de méthanisation. **Hydroélectricité.** Deux lieux ont été identifiés pour produire de l'électricité avec la force de l'eau : La chaussée sur la Save (à proximité du lac) et le Moulin du canal. **Géothermie.** L'exploitation de la chaleur de la terre sera l'une des ressources en énergie (avec le photovoltaïque) de la future école Yves Chaze. Toutes ces identifications des zones ne préjugent en rien de la réalisation de projets, mais elles offrent à la collectivité la possibilité d'obtenir de potentielles aides financières et une accélération des procédures dans l'engagement de futurs travaux.

LES AIDES POUR LES PARTICULIERS

En 2023, vingt-cinq dossiers (23 en 2022) de déclaration préalable pour installation de panneaux photovoltaïques ont été déposés au service urbanisme de la mairie. Mais, si l'on compare à 2021, on enregistre une hausse de 44% ! Dans une époque où les coûts énergétiques s'envolent (Mon village Samatan n°42), il est opportun d'entreprendre des travaux de rénovation thermique et de bénéficier d'aides. Consultez le Guide des aides à la rénovation disponible sur le site de la Communauté de communes et les dernières modalités de MaPrimeRénov' : <https://www.ccsaves32.fr/amenagement-durable/guide-de-la-renovation-energetique-et-des-aides-2024/>



Samatan ville inondable VILLE INONDÉE

Samatan
et les inondations ?
*Plus qu'une histoire d'eau...
Un lien charnel avec la ville.*

À chaque épisode de crue de la Save et/ou de débordement du canal, chaque habitant se remémore sa propre anecdote. Et les années passent, et la mémoire reste vivace.

Ces souvenirs se ravivent fortement lorsque l'actualité s'étale sous nos yeux. Dans le Savès, on prend conscience et on compatit au drame que vivent les populations des Hauts-de-France : près de 300 000 personnes touchées ! Et encore, il s'agit là d'un premier bilan effectué par la préfecture du Pas-de-Calais, le 8 novembre 2023.

On pourrait s'arrêter là. Se dire que la fatalité laisse place à une lente résignation, que la nature triomphera toujours in fine. Mais qui peut s'en satisfaire ? Personne n'est dupe, mais personne ne s'y résout : à défaut de stopper le débit accéléré de l'eau, tentons de le contenir pour limiter au mieux les risques d'inondation.

Vivre avec la menace fait désormais partie de notre quotidien. Nos habitudes s'en trouvent bouleversées. Repenser l'aménagement de son habitation devient une obligation. Surtout ne pas transformer les caves en pièces d'habitation ! À ce sujet, il existe différentes mesures à prendre pour mettre son logement en sécurité. Face aux intempéries diverses, agissons ensemble vers plus de prévention.



DICRIM

Document d'information communal sur les risques majeurs établi par la municipalité sur les recommandations de l'État. Présenté sous la forme d'un livret disponible en mairie, vous retrouverez dans ce document toutes les consignes de sécurité en cas de risque majeur. Document en cours de réactualisation.



PPRi

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) est un outil réglementaire de prévention établi par la préfecture du département. Ses objectifs : prendre en compte les risques de crue dans l'aménagement du territoire et orienter le développement vers des zones exemptes de risque, et éviter au maximum les dommages aux biens et aux personnes, minimiser les impacts d'une crue sur l'activité économique et les infrastructures. Pour cela, le PPRi cartographie les zones soumises au risque, définit les prescriptions d'urbanisme des constructions futures et du bâti existant, et prescrit des mesures de prévention de protection et de sauvegarde à prendre par les particuliers et les collectivités territoriales.



ENDIGUER LES CRUES

Difficile de lutter contre la nature, surtout lorsqu'elle s'emballe. Sachant qu'officiellement il n'existe aucun système d'endiguement reconnu par l'État – à l'image de ce que l'on peut observer à Toulouse – la protection de Samatan repose sur des éléments naturels faisant office de digues, mais celles-ci sont relativement instables et subissent un phénomène d'érosion externe : la saturation du remblai et la raideur du talus provoquent des ruptures de masse par glissement du talus.

Au départ, le canal – privé rappelons-le – avait comme fonction d'alimenter le moulin. Très rapidement, il est devenu une voie de délestage pour désengorger la Save en cas de montée des eaux. Mais, avec l'urbanisation, la nature du terrain a été profondément modifiée. Aujourd'hui, le canal reçoit les eaux pluviales... Il est donc soumis à une pression combinée de la montée de la Save et des précipitations, ce qui a un impact pour les habitations à proximité.

COMMENT ATTÉNUER CE PHÉNOMÈNE ?

La pose d'une vanne à l'embouchure du canal – en amont côté base de loisirs – entraînerait un débit d'eau plus conséquent dans la Save avec un inéluctable débordement rive droite de la rivière, tout en aggravant considérablement l'état des digues.

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE DIGUE ?

Le Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents a envisagé ce scénario au niveau de l'Enclos de l'hôpital – combiné avec une vanne au canal – mais **« avec une chance sur cinq par an d'avoir une crue »**, dit Jean-Luc Dupoux, le président dudit Syndicat, l'analyse coûts/bénéfices s'avère négative. **« D'autant plus que nous ne pourrions pas attendre un quelconque financement de l'État. »**

AUTRE SOLUTION :

Permettre le débordement en aval (après le canal) sur les terres agricoles. Un pis-aller bénéfique pour les sols avec le dépôt de sédiments. Le Syndicat entend aussi se doter de sondes, d'échelles métriques pour une meilleure surveillance et réfléchit à des alertes sur les téléphones portables. Même si, comme le précisait l'adjointe à l'environnement, Josette Roudié, en 2019 (Mon village Samatan n°30), **« une crue pour une rivière, c'est aussi bénéfique, car cela la nettoie »**, Jean-Luc Dupoux tient à rappeler que **« la priorité du Syndicat, c'est la protection des populations »**.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Élaboré en 2009, réactualisé en 2015, le Plan communal de sauvegarde vient à nouveau d'être réactualisé. Ce document définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents pouvant entraîner des conséquences graves sur l'environnement et la santé des populations, etc.).



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

Qui le déclenche ?

Le maire ou son représentant.
Le préfet peut aussi en faire la demande auprès du maire.

Qui intervient ?

Les secours sont du ressort des services compétents (pompiers, sécurité civile, etc.).

Comment s'organise-t-il ?

Le poste de commandement se situe à la salle des fêtes ou, en cas de risque inondation, dans la salle de réunion de l'Office de tourisme, rue du Chanoiné Dieuzaide. Directeur des opérations de secours (Dos), le maire est assisté dans sa tâche par deux élu(e)s : Pierre Long et Josette Roudié. En fonction des missions qui leurs sont propres, les autres élu(e)s se répartissent dans le poste de commandement et trois cellules : logistique, population et lieux publics.

Comment informe-t-on la population au moment du déclenchement ?

En complément de la sirène¹, la ville est équipée de trois Ensembles mobiles d'alerte (EMA) : des systèmes de haut-parleurs fixés sur les véhicules qui sillonneront six secteurs de la ville définis dans le PCS. De plus, seize volontaires – appelés Référents de quartier – seront chargés d'avertir leurs voisins du danger à venir ou en cours dans dix secteurs définis.

¹ Trois sonneries montantes et descendantes de chacune 1 minute.



INFLATION DES POLICES D'ASSURANCE

Inondations dans le Pas-de-Calais et le Nord, incendies gigantesques en Gironde, mais aussi orages de grêle en Lomagne, les épisodes de catastrophes climatiques deviennent, hélas, fréquents. Et au-delà de la détresse humaine, ce sont les coûts de ces sinistres qui flambent : 640 millions d'euros pour les inondations dans les Hauts-de-France et 900 millions d'euros pour la sécheresse !

Le régime des catastrophes naturelles étant déficitaire depuis 2015, le ministère de l'économie et des finances a validé l'augmentation de la surprime qui finance le régime des catastrophes naturelles des assureurs français par un arrêté au Journal officiel. Ainsi, le 1^{er} janvier 2025, le taux annuel de cotisation passera de 12% à 20%.

Mais le pire est peut-être à venir... Selon la Caisse centrale de réassurance, réassureur public chargé d'indemniser les victimes de catastrophes naturelles, la facture du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles pourrait en effet augmenter de 60% en moins de trente ans...

Source Le Monde

GESTION DE L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes du Savès exerce la compétence Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi) qu'elle a transférée au Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents.

À SAVOIR :

- Entretien et aménagement des cours d'eau.
- Protéger et restaurer les sites, les écosystèmes aquatiques et les zones humides.
- Aménagement du bassin versant.
- Défense contre les inondations.

www.sygesave.fr



PROTÉGER SA MAISON

Rendre étanche et arrimer les cuves à fioul/gaz, sécuriser son réseau électrique, placer en hauteur les produits polluants ou dangereux, obstruer les aérations basses, installer des clapets anti-retours pour éviter les remontées d'eaux usées, etc. De nombreuses mesures faciles à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité de sa maison aux inondations sont disponibles sur le site :

www.georisques.gouv.fr

LES RELEVÉS

Quatre derniers relevés les plus importants (hauteurs mesurées à la station de suivi de Lombez)

- 1977 : 4,6 m
- 1952 : 4,28 m
- 2000 : 3,88 m
- 2022 : 3,74 m



L'ANTÉCÉDENT DE 2022

Un souvenir vivace. « À 7h du matin, le responsable du service technique m'appelle pour me dire : « On a les pieds dans l'eau. » L'atelier municipal de la place Jean Jaurès était inondé », se souvient Pierre Long, adjoint en charge de la sécurité.

Le 11 janvier 2022, la ville se réveille endolorie. « La montée des eaux a été brutale dans la nuit du 10 au 11. J'ai téléphoné aux pompiers pour leur demander d'intervenir chez une personne à mobilité réduite. » Le niveau d'eau atteint s'avère supérieur à celui de la crue du 25 janvier 2014. La raison ? Des pluies intenses les jours précédents sur les Pyrénées, des terres déjà gorgées d'eau et des précipitations importantes localement les jours précédents.

Chez certains habitants, le désarroi est total. « Il faut le vivre ; c'est horrible de vivre cela. Heureusement, notre maison a résisté », se souvient Flora, qui à l'époque tenait avec son mari Jean-François, une boulangerie au croisement des rues du Foulon et de Marcadieu. « Nous avons été fermés quatre, cinq jours, ajoute ce dernier. C'était la 3^{ème} fois que l'eau entraînait dans notre atelier depuis 2000. »

Cette brusque montée des eaux interroge aussi en mairie. « Par expérience, ça monte souvent la nuit. Et là, nous n'avons pas eu d'alerte », déplore Pierre Long. À l'arrivée, 3,74 m enregistrés, soit 10 cm de plus qu'en 2014 au niveau de la halle au gras, dix-sept habitations touchées et l'école Chaze fermée en urgence.

VIGILANCE & PRÉVISION

Le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) est le service national pour la prévision des crues en France. Basé à Toulouse, il se charge de publier deux cartes par jour via son site **Vigicrues**². La vigilance consiste à qualifier un état de risque de crue pour les prochaines 24 h, en se basant sur un dispositif de couleurs : jaune pour les premiers débordements, orange pour les débordements importants et rouge pour les crues rares et exceptionnelles. Le choix d'une couleur est issu du croisement de deux paramètres : l'intensité prévisible de la crue et ses conséquences potentielles sur le terrain.

Pour établir les prévisions, le service se base sur les relevés permanents de pluviométrie et de hauteur d'eau des stations de la Garonne, du Tarn et du Lot. Samatan se situe sur le tronçon Gimone-Save qui comprend neuf stations de mesure.

² Marque déposée par le ministère de l'écologie en 2015, Vigicrues est le service d'information sur les risques de crues des principaux cours d'eau en France.



SEMAINE VERTE JUSQU'AU 23 MARS

L'ART ET L'ENVIRONNEMENT

« *Évoquer des grandes problématiques comme l'appauvrissement de la biodiversité* » ou encore « *avoir une réflexion sociétale, artistique et culturelle sans donner de leçons* ». Comme le résume le responsable du service culturel de la ville, Gwenaël Prud'homme, la Semaine verte (15 – 23 mars) offre tout aussi bien des temps de réflexion que de contemplation en passant par des découvertes. Parler de la nature en s'extrayant de ses murs ? La Semaine verte le permet via les Chemins de patrimoine. Il n'est pas question d'églises cette fois-ci, mais de visites de fermes tenues par des maraîchers engagés dans une démarche bio.

Ne passez pas non plus à côté des conférences, des films, des représentations et autres animations. Et comme il en faut pour tous les âges, 1,2,3 Soleil sera au rendez-vous le jour du printemps pour une matinée jeux, lectures et un spectacle pour enfants.

Plus que jamais, cette édition 2024 aura mis en avant « *les initiatives locales qui promeuvent à la fois la ruralité et le rapport au vivant* ».

Programme complet sur : www.samatan-gers.com



LES ARCHERS DE LA SAVE LOMBEZ-SAMATAN

AU CŒUR DE LA CIBLE

Jean-Georges Lagarde ne boude pas son plaisir. « *Nous avons enregistré 20% de nouveaux adhérents cette saison. Ces nouvelles recrues sont d'excellents tireurs.* » On comprend d'autant plus sa satisfaction que, pour le vice-président du club Les archers de la Save Lombez-Samatan, il faut « *quatre à cinq ans pour être un bon tireur* ».

Vingt-trois ans après sa création – « *il a existé de façon informelle durant sept, huit ans au travers d'une section des chasseurs* » - le club compte 57 adhérents, de 11 à 81 ans. « *La moitié d'entre eux pratique le tir en loisir. Cependant, grâce au Label espoir, nous permettons aux gens de faire des compétitions de haut niveau.* » Les archers se targuent aussi de former des « *entraîneurs brevetés fédéraux, des assistants d'entraîneurs et des arbitres* ». Et qu'ils soient encadrants, champions ou simples pratiquants, les membres de ce club « *convivial* » s'adonnent à un sport assez physique, bon pour « *l'équilibre et la concentration* », conclut Jean-Georges.

Archers de la Save Lombez-Samatan : 06 31 37 62 07.

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE/ ESPACE GUY BORDES PAYSAGES EN CONFECTION - JUSQU'AU 18 MAI :

Toute une réflexion sur l'environnement via les canevas de la plasticienne Véronique Combes dans le cadre de la Semaine verte.

STRATES 20 MAI - 6 JUILLET :

Photos de Lilie Pinot et de Matthieu Rosier dans le cadre d'un projet artistique de territoire sur la migration italienne dans le Gers, mené de concert avec différents partenaires culturels.

SPECTACLES

LES FRÈRES CÉPAREIL

30 AVRIL - 18 H - SALLE JC BRIALY

Sortie de résidence en chansons francophones par « Les frères Cépareil », alias Marc et Laurent Pareti de la compagnie Point fixe.

QUI ? QUE ? QUOI ?

7 MAI - 17 H - MÉDIATHÈQUE

Présentation de résidence d'un spectacle de danse à destination de la petite-enfance.

Pour cette création, la compagnie Carré blanc aborde quatre thèmes : le handicap, la diversité, le genre et le rapport au vivant.

SAMATAN FÊTE L'ÉTÉ ET LA MUSIQUE ! - 21 JUIN - EN VILLE

ATELIER

ATELIER DE PRATIQUE THÉÂTRALE LES 30 AVRIL ET 25 MAI

Animé par la Compagnie Parfois l'oiseau, à l'occasion de leur résidence de création du spectacle *Une ambulance pour mon jardin sauvage*.

RENCONTRES

RETOUR À REIMS - 23 AVRIL

20H30 - SALLE JC BRIALY

Carte blanche aux photographes Lilie Pinot et Matthieu Rosier pour un ciné-débat autour du film *Retour à Reims*, tiré du livre éponyme de Didier Eribon.

QU'EST-CE-QUE TU CROIS ?!

1^{ER} JUIN - 11 H - MÉDIATHÈQUE

Atelier philosophique d'éducation aux médias et aux jeux vidéo, animé par Sylvie Delarse.

Plus d'infos sur ces événements ? Rendez-vous dans l'agenda de www.samatan-gers.com

AGENDA EXPRESS

20 mars – 21 juin

20 MARS : MATINÉE JEUX PETITE ENFANCE, salle des fêtes

22 MARS : DON DU SANG, salle des fêtes

JUSQU'AU 23 MARS :

Semaine verte (lire page 11)

23 MARS : BAL COUNTRY, salle des fêtes

29 MARS AU 1^{ER} AVRIL : ENDURO CARPE, base de loisirs

5 MAI : CONCERT DE MICHEL ETCHEVERRY, salle des fêtes

4 AVRIL : CAFÉ PHILO, médiathèque

23 AVRIL : « RETOUR À REIMS » (ciné-débat), salle JC Brialy

26 AU 28 AVRIL : LES HEURES MUSICALES DE SAMATAN, église Saint-Jean-Baptiste

30 AVRIL : « LES FRÈRES CÉPAREIL » (chanson) salle JC Brialy

7 MAI : « QUI ? QUE ? QUOI ? » (danse et chant), médiathèque

25 MAI : TRAIL GLOBTROTZ'ZELLES

9 JUIN : ÉLECTIONS EUROPÉENNES

11 JUIN : CAFÉ PHILO, Librairie Buissonnière

21 JUIN : SAMATAN FÊTE L'ÉTÉ ET LA MUSIQUE + SOIRÉE GOURMANDE

LES BALS

salle des fêtes

6 AVRIL : Hugues Lamagat

20 AVRIL : Sylvie Nauges

7 MAI : Aldo Feliciano

LES LOTOS

salle des fêtes

26 MARS : LSC

7 AVRIL : Trait d'union

9 ET 23 AVRIL : LSC

21 AVRIL : Twirling club samatanais

21 MAI : LSC

PÉTANQUE

CONCOURS ET CHAMPIONNATS au Boulodrome

28 MARS ; 4, 11 ET 25 AVRIL ; 2, 19, 23 ET 26 MAI.

SANTÉ SOLIDARITÉ

23 MARS : salle des fêtes

Organisée par l'Agence régionale de santé Occitanie, une journée sur la prévention des cancers.



JUMELAGE SAMATAN-RAMATUELLE DU 28 AVRIL AU 1^{ER} MAI

PLAISIR DES RETROUVAILLES ENTRE AMIS

Toujours aussi enthousiastes, Francis Lacaze et Alex Sandri, respectivement président et trésorier de Samatuelle – Comité de jumelage, ne masquent pas leur plaisir de retrouver leurs « amis ramatuellois », du 28 avril au 1^{er} mai.

« Cette année, nous avons retenu le thème des Landes pour les accueillir. D'ailleurs, nous serons déguisés en landais lors de leur arrivée le 28 avril, aux alentours de 17 h. » D'aucuns enfourcheront même les échasses ! **« On limite le nombre vu l'âge du groupe »**, s'amuse Francis Lacaze.

Comme d'habitude, la délégation varoise parcourra les allées des marchés le lundi 29 - **« incontournable »**, tonnent les deux hommes – pour filer ensuite à l'Office de tourisme pour le vernissage, à 11h, d'une **« exposition éphémère de peintures et de sculptures d'artistes des deux villes »**. Après une visite l'après-midi au lycée professionnel Clément Ader, la soirée sera placée sous le signe de la culture : **« Les Ramatuellois joueront leur pièce de théâtre. »**

Le lendemain, direction Escalans, dans les Landes. **« Nous les emmenons découvrir un élevage de vaches landaises »**. Et, le soir, comme le veut la tradition, le séjour s'achèvera par un dîner de l'amitié. **« Nous avons toujours été bien reçus et, nous, on essaye de faire de même »**, assure Francis Lacaze. Gageons que le pari sera réussi.

Inscriptions pour la visite de la ferme et le repas lors de permanences au chapiteau de l'En-but (stade de rugby) le mercredi 3 avril, de 18h à 20h, et le samedi 6 avril, de 10h à 12h. Renseignements au 07 85 68 33 98.



LES HEURES MUSICALES DE SAMATAN DU 26 AU 28 AVRIL

LE « PETIT » FESTIVAL QUI MONTE

Jean-Patrick Caille n'en démord pas. Depuis que le président de l'Association des amis de l'orgue de Lombez et de Samatan a mis en place la formule trois concerts/trois jours du festival Les heures musicales de Samatan, le succès est au rendez-vous. **« Ce petit festival a trouvé son public »**, se félicite-t-il. À noter pour cette édition 2024 le retour du chœur basque Etxekoak, dirigée de main de maître par Sayo Chhim.

Programmation :

- Vendredi 26, à 20 h 30 : ciné-concert – film muet accompagné à l'orgue par Emmanuel Schublin.
- Samedi 27, à 18 h : cuivres anciens, percussions et orgue.
- Dimanche 28, à 18 h : Etxekoak, grand chœur basque de 40 chanteurs et orgue.

Les heures musicales de Samatan, du 26 au 28 avril, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Tarifs : 12 et 10€ (gratuit pour les - de 18 ans). Renseignements au 06 70 43 83 84.

